

Campagne électorale (page 3)

Chose promise, chose due



Les élections ne doivent pas être une confrontation, mais un moment où le peuple choisit la meilleure vision pour son avenir. (Crédit photo : Yaga Burundi)

SOCIÉTÉ

SANTÉ

ENVIRONNEMENT



Commune Rugombo

Quand l'eau insalubre d'une rivière devient un bien vital (page 2)



Sage-femme

Le métier de sage-femme face à moult défis (page 4)



Parc National de la Rusizi

Un trésor toujours menacé malgré certaines initiatives pour le sauvegarder (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial

Le miel promis sera-t-il goûté un jour ?



Mélance Maniragaba,
Rédacteur en chef adjoint

des députés et des conseillers communaux, prévues pour le 5 juin. Etablissement d'un Etat de droit, promotion d'un développement socio-économique accessible à tous, création d'emplois, soutien aux initiatives agricoles, lutte contre la corruption, financement des infrastructures, construction de routes modernes, bonne gouvernance, responsabilité sociale des autorités locales... telles sont quelques-unes des promesses que nos chers candidats présentent comme étant leurs priorités.

Ces projets de société

correspondent bien aux attentes du citoyen lambda, qui peine à satisfaire ses besoins vitaux ou qui rêve encore de voir jaillir la lumière de l'électricité dans tout le pays, ainsi que des routes bitumées facilitant le transport des biens et des personnes. Sans oublier l'approvisionnement régulier en carburant pour simplifier la vie quotidienne. Le chômage, la hausse des prix des produits de première nécessité, le gel des salaires des fonctionnaires qui peinent à joindre les deux bouts, les catastrophes naturelles... sont autant de fléaux qui pèsent lourdement sur les épaules de la

population.

Malheureusement, beaucoup de citoyens, excités par le rythme des musiques et les danses attrayantes des campagnes électorales, ne prennent pas le temps d'intérioriser sérieusement les projets de société proposés. Parfois, ils suivent aveuglément leurs leaders, comme des moutons de Panurge. Ainsi, ces projets cessent d'être une préoccupation, même le jour des élections.

Or, leur mise en œuvre requiert la conjugaison des efforts des gouvernants, des gouvernés, de

la société civile et des partenaires au développement.

Il arrive pourtant qu'une fois élus, nos chers représentants du peuple ne fassent pas des projets annoncés une priorité. Ce ne serait pas la première fois que ces promesses soient reléguées aux oubliettes. Après eux, le déluge ! Ce qui pousse à s'interroger : le miel promis sera-t-il goûté un jour ? Ou bien comment contraindre les prometteurs à tenir leurs promesses ?

La campagne électorale bat son plein en vue des prochaines élections

SOCIETE

Commune Rugombo : Quand l'eau insalubre d'une rivière devient un bien vital

Sur la colline Mparambo I, dans la commune Rugombo de la province Cibitoke, l'accès à l'eau potable relève du parcours du combattant. Faute de robinets fonctionnels, les habitants n'ont d'autres choix que de puiser l'eau de la rivière Nyakagunda pourtant fortement polluée. Une situation alarmante que la population endure au quotidien, entre résignation et appels pressants aux autorités.



Cette eau est puisée pour être utilisée non seulement pour les travaux ménagers, mais aussi, pour certains, comme une eau à boire.

Jeu 15 mai 2025, il est presque de 17h lorsque nous arrivons sur la colline Mparambo I située dans la commune Rugombo, province de Cibitoke. A cette heure, les derniers rayons du soleil caressent le paysage avec douceur comme pour adoucir un quotidien marqué par la précarité. A l'Ouest, l'astre du jour s'incline pas à pas derrière les montagnes de la République Démocratique du Congo (RDC) offrant une lumière peu chaude et dorée à cette région frontalière.

Sur cette colline de Mparambo I densément peuplée, les maisons s'entassent les unes sur les autres, affichant une image d'un bidonville en pleine expansion. La circulation est fluide : les motos pétaradent, les vélos slaloment entre les passants et la vie suit son cours. Les femmes et les enfants, portant des bidons jaunes ou des seaux, circulent sans relâche, une scène d'une banalité inouïe mais lourde de sens. Ici, la quête de l'eau rythme les journées. C'est un besoin vital qui, pourtant, demeure un luxe inaccessible pour beaucoup.

Le décor, en apparence tranquille, cache une réalité alarmante. Cette communauté souffre d'un manque criant d'eau potable. Les quelques ménages disposant de robinets sont confrontés à des coupures d'eau prolongées : plusieurs semaines voire des mois sans une goutte d'eau. Quant aux robinets publics, ils sont quasiment inexistantes. Ceux qui ont les moyens achètent l'eau dans d'autres localités à des prix variant entre 1 000 et 2 000 francs burundais (BIF) le bidon. Une solution que beaucoup ne peuvent pas se permettre.

L'eau de la rivière Nyakagunda, une alternative

Face à cette pénurie permanente d'eau potable, la majorité de la population de cette localité se tourne vers la rivière Nyakagunda qui serpente dans la vallée à proximité. Ce cours d'eau, pourtant visiblement pollué, est devenu la bouée de secours des habitants. Ils y puisent l'eau pour cuisiner, se laver, faire la vaisselle... et même boire. Pourtant, l'état de cette eau inquiète au premier regard. Elle est troublée,

brunâtre, charriant probablement toutes sortes d'impuretés. En amont, les enfants s'y baignent bruyamment et, à quelques mètres, des chèvres broutent sur la berge. En aval, d'autres personnes s'y activent, remplissant leurs récipients d'une eau déjà polluée.

« L'eau de Nyakagunda est sale, mais elle nous est essentielle », indique Jacqueline Ndikumana, une femme rencontrée en train de faire la lessive au bord de cette rivière. Elle explique : « On s'en sert pour tout ; par exemple la cuisine, le ménage, la vaisselle et même pour boire. Nous n'avons pas d'autre choix. » D'un ton résigné, elle ajoute : « Aujourd'hui, nous nous y sommes habitués. Nous avons cessé de craindre les maladies que cette eau peut causer. Ce qui compte, c'est de calmer notre soif. » Derrière ses mots se dessine une détresse silencieuse, une résignation face à un problème qui dure des années.

Alidacienne Munezero, une élève de l'école secondaire des environs partage son désarroi. Elle affirme que cette eau abîme ses vêtements, surtout ses uniformes scolaires. « Quand je lave mes chemises

blanches avec l'eau de Nyakagunda, elles ne deviennent jamais vraiment propres. Elles restent plus ou moins jaunâtres et les porter devient gênant. »

Paradoxalement, la pluie, souvent synonyme de tracas ailleurs, est ici perçue comme une bénédiction. Dès les premières gouttes, les habitants se précipitent pour récupérer l'eau tombée du ciel sur les toits de leurs maisons. Ils la conservent précieusement pour l'utiliser pendant deux ou trois jours avant

de retourner, malgré eux, puiser l'eau de la rivière Nyakagunda.

Que les autorités interviennent

Dans ce contexte, les appels à l'aide se multiplient. Les habitants de Mparambo I exhortent les autorités à intervenir. Ils réclament la construction des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, soulignant que l'accès à cette ressource est un droit fondamental. Ils interpellent aussi les futurs élus, à l'approche des échéances électorales, espérant que leur cri sera enfin entendu. Ils souhaitent que les futurs conseillers communaux, les députés, les sénateurs... prennent ce problème à bras-le-corps. Une solution durable est plus que nécessaire pour raffermir la santé et la dignité des citoyens.

Tous ceux qui se sont exprimés sur le micro de Burundi Eco affichent un air résilient. Ils expliquent qu'à Mparambo I, la vie continue, portée par le courage d'une population qui refuse de baisser les bras. Mais tant que l'eau potable restera un luxe, tant que les enfants devront apprendre à vivre avec des maladies évitables, tant que la rivière Nyakagunda restera son unique recours, cette population restera exposée, vulnérable, oubliée. Le défi de l'eau à Mparambo I est plus qu'un simple manque d'infrastructures : c'est une urgence sociale, sanitaire et humaine.

Nous avons essayé de contacter l'administrateur communal de Rugombo pour une éventuelle réaction, mais en vain.

Gilbert Nkurunziza

BurundiEco
Media - Part - Web

Rohero I, Avenue de la Révolution, n°8
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint: Mélance Maniragaba

Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 16 Mai 2025		
	Marché officiel	
Monnaies étrangères	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2913	2960
Euro	3266	3319
Shi. Kenyan	22,5389	22,9025
Shi. Tanzanien	1,0799	1,0974
Shi. Ougandais	0,7981	0,8110
Fr Rwandais	2,0607	2,0939

Sources : BRB/www.brb.bi

Campagne électorale pour les législatives et les communales

Le coup d'envoi officiel se veut rassurant

Le stade Ingoma de Gitega a accueilli vendredi 9 mai 2025 la cérémonie officielle de lancement de la campagne électorale en vue des élections législatives et communales prévues en juin prochain. Ce rendez-vous a marqué le début d'un processus électoral placé sous le signe de l'inclusion, de la paix et du dialogue entre toutes les forces politiques.



Chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye « Ceux qui s'opposent à la liberté des autres partis doivent être combattus par la loi ». (Crédit photo : Ntare House)

Un appel à la tolérance lancé par le président Ndayishimiye

Dans son allocution de circonstance, le président Evariste Ndayishimiye a mis en garde contre toute tentative de perturber le bon déroulement du processus électoral. Il a condamné les comportements visant à empêcher certains partis de mener leurs activités politiques dans certaines localités, rappelant que de tels actes sont contraires à la loi. Il a appelé la justice à faire preuve de fermeté à l'égard de ceux

qui s'opposeraient à l'expression démocratique.

« Ceux qui s'opposent à la liberté des autres partis doivent être combattus par la loi. Nous savons qu'il existe des extrémistes, des individus qui, où qu'ils se trouvent, se distinguent par leur volonté de nuire à leurs semblables, habités par un démon qui les empêche de vivre en harmonie avec les autres. Eh bien, lorsque ce démon leur empêche de bien cohabiter avec autrui, il est juste que la loi intervienne. Je les mets donc en garde à partir de maintenant. Dénoncez-les à temps

et que tous ceux qui combattent la démocratie soient punis. », a déclaré le chef de l'Etat

Le chef de l'Etat s'est réjoui de voir les candidats de différents bords réunis dans un esprit de dialogue et de respect mutuel, un contraste notable avec les périodes électorales passées. Il a insisté sur l'importance d'une campagne basée sur les idées, affirmant que les élections ne doivent pas être une confrontation, mais un moment où le peuple choisit la meilleure vision pour son avenir. Il a rappelé aux candidats : « Faire campagne, ce n'est pas aller dire aux citoyens que je les aime, mais plutôt leur présenter de bons projets pour l'avenir du pays. »

Le chef de l'Etat a conclu son propos en appelant tous les Burundais à préserver le climat de paix qui prévaut dans le pays. Il a insisté sur l'importance d'une presse impartiale dans la couverture du processus électoral et a assuré que les moyens nécessaires seront mis à la disposition de tous les partis afin de garantir une campagne équitable. Il a invité la population à tirer les leçons du passé pour construire un avenir basé sur l'unité et le développement. Il a appelé les citoyens à rejeter les divisions idéologiques et à faire des élections un moment de cohésion nationale.

La CENI saluée, mais invitée à améliorer certains aspects du processus

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante

(CENI), Prosper Ntahorwamiye a rappelé que la transparence sera assurée à toutes les étapes du processus. Il a notamment insisté sur l'importance des procès-verbaux qui serviront de référence officielle pour les résultats.

Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du CNDD-FDD a également salué cette dynamique inclusive. Il a souligné que le dialogue politique doit prévaloir et que les adversaires ne doivent jamais être perçus comme des ennemis. Il a indiqué que son parti forme ses jeunes militants à un langage responsable dans le cadre des débats publics.

La décision d'inviter tous les partis à cette cérémonie d'ouverture de la campagne électorale a été saluée par l'ensemble des participants. Nestor Girukwishaka a exprimé sa reconnaissance envers le chef de l'Etat pour cette ouverture tout en appelant la CENI à corriger certains dysfonctionnements observés, notamment la composition des bureaux électoraux, les cas de harcèlement des militants de l'opposition et les difficultés d'accès au carburant.

La campagne électorale officielle s'est ouverte le 13 mai 2025 et se déroulera chaque jour de 6 h à 18 h. Les élections législatives et communales sont prévues pour le 5 juin, les sénatoriales pour le 27 juillet et les élections des conseils de colline et de quartier pour le 25 août 2025.

Gilbert Nkurunziza

De son côté, Dieudonné Nahimana, représentant des candidats indépendants, a dénoncé un déséquilibre dans les conditions d'éligibilité. Selon lui, l'exigence faite aux indépendants d'atteindre 40 % des voix dans une province pour être élus députés est injuste comparée aux 2 % requis pour les partis à l'échelle nationale. Il a exhorté la CENI à corriger ces inégalités et à garantir un traitement équitable pour tous.

AGRICULTURE

Saison culturale C : le paiement des avances pour bientôt

Dans les préparatifs de la saison culturale 2025 C, le ministère en charge de l'agriculture a informé que la période de paiement de l'avance débutera le 19 mai 2025 et prendra fin le 31 mai 2025. Parallèlement, la distribution des engrais et de la chaux aux agriculteurs disposant de tickets de précommande pour la saison A ou B 2025 se poursuit.

Kayanza, Mwaro, Gitega, Muramvya, Cibitoke et Ngozi peuvent payer l'avance à IHERA CREDIT UNION. Enfin, CECM est une option pour les agriculteurs des provinces de Bujumbura, Bubanza, Bururi, Kayanza, Mwaro, Gitega, Muyinga, Karusi, Cibitoke et Ngozi.

La validité des tickets va jusqu'au 30 juin 2025

Lors des saisons culturales précédentes, des retards dans la distribution des fertilisants ont été constatés en raison de pénuries observées dans plusieurs localités du pays. Certains agriculteurs disposant encore de tickets de précommande pour la saison A ou B 2025 attendent toujours d'être servis. Pour de tels cas, le ministère a tenu à rassurer que la distribution des engrais et de la chaux se poursuit.

Dans les campagnes précédentes, lorsqu'un agriculteur n'était pas servi immédiatement, il gardait son ticket pour le présenter lors d'une distribution ultérieure. Pour cette campagne, le ministère a mis en place de nouvelles directives. Si un agriculteur se présente et que les stocks sont épuisés, il devra laisser son ticket à l'agent distributeur qui l'inscrira sur une liste d'attente afin qu'il soit informé dès que les produits seront disponibles.

« Chaque ticket conservé par l'agent devra être dûment identifié avec les coordonnées de l'agriculteur concerné », précise le communiqué. C'est pourquoi les agriculteurs sont



Les agriculteurs sont priés de ne pas conserver leurs tickets, car ceux de la saison 2025 perdront leur validité après le 30 juin 2025.

priés de ne pas conserver leurs tickets, car ceux de la saison 2025 perdront leur validité après le 30 juin 2025.

La saison C pour augmenter la production agricole

La saison culturale C est la plus récente des saisons culturales au

Burundi. Sa création repose sur la nécessité de rentabiliser cette période, qui était auparavant perçue comme une période de détente avant la saison pluvieuse. Elle permet d'augmenter la production agricole en complément des deux autres saisons.

Bien que cette saison ait été rapidement adoptée par les agriculteurs, elle reste entachée par

plusieurs défis, notamment ceux liés aux problèmes d'irrigation, qui s'ajoutent aux retards et aux pénuries de fertilisants.

Pour l'exercice budgétaire 2024-2025, il est prévu une enveloppe de 228 milliards de FBu pour le Programme National de Subvention des Engrais.

Florence Inyabuntu

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, dans le cadre du Programme National de Subvention des Engrais au Burundi (PNSEB), informe tous les agriculteurs qu'en guise de préparation de la saison culturale 2025 C, la période de paiement de l'avance débutera le 19 mai et prendra fin le 31 mai 2025 », lit-on dans un communiqué rendu public par ce ministère.

Les paiements peuvent être effectués à la Régie Nationale des Postes, BCAB et à la FENACOBU, auprès de MUTECH via N'cash. Pour les agriculteurs des provinces de Bujumbura, Muramvya et Kayanza, les paiements peuvent se faire à la microfinance DIFO.SA. Ceux de Bujumbura, Bubanza, Mwaro, Gitega, Muramvya et Karusi. Peuvent payer l'avance à la Microfinance TWITEZIMBERE. Dans les provinces de Bujumbura, Bubanza, Rumonge et Cibitoke les paiements se feront à la microfinance EDEN. Ceux des provinces de Bujumbura, Bubanza,

Le métier de sage-femme face à moult défis

Dans l'exercice de leur métier, les sages-femmes burundaises se heurtent à de nombreux défis. Pas de cahier des charges, pas d'ordre professionnel, chacun exerce comme il l'entend. A cela s'ajoute leur insuffisance criante dans les différentes formations sanitaires, sur environ 3.000 sages-femmes diplômées, seuls 400 ont actuellement un emploi. Pourtant, ces professionnels sont indispensables dans la réduction des décès maternels et néonataux.

« Le principal obstacle auquel les sages-femmes font face est l'absence d'une vision claire pour leur métier au Burundi. En effet, la manière dont cette profession est définie par l'OMS ne correspond pas à la réalité burundaise », explique Mme Emelyne Iyizire, présidente de l'Association Nationale des Sages-Femmes du Burundi (ANASAF).

Selon elle, l'OMS considère le métier de sage-femme comme une profession médicale alors qu'au Burundi, il est défini comme une profession paramédicale. Ce qui limite les prestations que peuvent offrir les sages-femmes. En tant que profession médicale, une sage-femme aurait le droit de prescrire des médicaments et de poser des diagnostics, mais au Burundi, elle n'a pas ces prérogatives et doit toujours travailler sous les ordres d'un autre professionnel de santé. Pourtant, selon l'OMS, les sages-femmes peuvent agir de manière autonome et ne faire appel à des niveaux supérieurs qu'en cas de

complications nécessitant une expertise spécialisée. D'autres pays disposent également de maisons de naissance et de cabinets de sages-femmes alors que ce modèle n'est pas encore développé au Burundi.

Le manque d'ordre professionnel

Un autre défi majeur est l'absence d'un Ordre professionnel. Au Burundi, la définition des responsabilités des sages-femmes reste floue et leur cahier des charges n'est pas encore clairement établi. Cela engendre des difficultés dans l'exercice de leur métier, car les sages-femmes ne connaissent pas exactement leurs limites. Ce qui peut créer des confusions dans la répartition des rôles entre les différents professionnels de santé.

« Sans Ordre professionnel, il y a un risque de désorganisation. Chacun preste selon ses propres références, alors que dans les pays où il existe un Ordre des sages-femmes, la profession est bien encadrée, garantissant ainsi la sécurité tant des patients que des sages-femmes », insiste Mme Iyizire.

Elle explique également que l'existence d'un Ordre professionnel favorise la compétitivité sur le marché du travail. « Une sage-femme burundaise ne peut pas exercer à l'étranger, car l'inscription à un Ordre professionnel est une exigence mondiale pour travailler ailleurs légalement. Certaines sages-femmes ont déjà tenté de travailler ailleurs, mais elles ont été refusées faute d'un numéro d'enregistrement officiel », déplore-t-elle.



Au Burundi, la définition des responsabilités des sages-femmes reste floue et leur cahier des charges n'est pas encore clairement établi.

La situation se présente ainsi alors que le gouvernement burundais a créé l'Ordre des infirmiers et des sages-femmes par le décret n° 100/010 du 16 janvier 2024 régissant son organisation et fonctionnement. Malheureusement, les organes dirigeants de cette institution n'ont toujours pas été mis en place.

Insuffisance criante des sages-femmes

Le Burundi souffre également d'une insuffisance criante des sages-femmes dans les structures de santé. Bien que les universités burundaises aient déjà formé près de 3.000 sages-femmes, seulement 400 travaillent dans le secteur

public. Cela représente à peine un dixième du personnel formé.

L'OMS recommande une densité minimale de 6 sages-femmes pour 10.000 habitants. Or, avec 400 sages-femmes pour une population estimée à 13 millions d'habitants, la densité actuelle au Burundi est d'environ 0,31 sage-femme pour 10.000 habitants.

Ce manque de personnel qualifié occasionne des conséquences graves dans les hôpitaux, particulièrement en santé maternelle et néonatale. Les femmes qui arrivent en situation d'urgence ont besoin de soins spécialisés, mais l'insuffisance des sages-femmes qualifiés expose les patientes à des complications

obstétricales pouvant mener à des décès évitables.

Indispensables dans la réduction des décès maternels

Mme Iyizire rappelle que les sages-femmes jouent un rôle essentiel dans la réduction de la mortalité maternelle. Ils interviennent dès la communauté, sensibilisant et éduquant les femmes sur les signes avant-coureurs, afin qu'elles consultent un médecin avant qu'il ne soit trop tard. Dans les structures de soins, les sages-femmes sont capables de détecter précocement les signes de grossesses à risque et peuvent prendre des mesures immédiates ou référer la patiente à un gynécologue si nécessaire.

Lors de l'accouchement, elles sont formées à identifier rapidement les complications, permettant ainsi une prise en charge rapide. « Dans plusieurs pays qui ont réussi à réduire la mortalité maternelle, les sages-femmes sont impliqués dès la communauté jusqu'aux maternités hospitalières », dit-elle.

Cette approche favorise l'accouchement dans des structures de soins, réduisant ainsi les risques liés aux accouchements à domicile. « Nous sommes parmi les pays qui enregistrent encore un taux de mortalité maternelle et néonatale élevé. Il est important d'éveiller les consciences: aucun décès maternel ne devrait survenir. Aucune femme ne devrait mourir en donnant la vie », conclut-elle.

Florence Inyabuntu

ECONOMIE

Dettes publiques : L'Afrique sort du silence

Les Etats africains ne peuvent plus accepter d'être évalués uniquement à travers la taille de leur déficit, mais plutôt tenir compte des efforts fournis pour préparer l'avenir. L'Afrique a besoin d'une nouvelle doctrine sur la dette, une doctrine où l'endettement n'est pas considéré comme un mal en soi, mais comme un outil de transformation, à condition d'être bien utilisé et bien encadré. Cela ressort de la conférence africaine sur la dette publique tenue au Togo du lundi 12 mai au mercredi 14 mai 2025

Dans cette conférence organisée par le Département du Développement Economique, du Tourisme, du Commerce, de l'Industrie et des Minéraux (ETTİM) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) sur la dette publique en Afrique, il a été révélé que la dette publique africaine a atteint 1 860 milliards USD en 2024, contre 1 000 milliards USD moins de dix ans auparavant. Le ratio moyen dette/PIB est passé de 44,4 % en 2015 à 66,7 % aujourd'hui, et plus de 20 pays africains sont désormais en situation de surendettement ou s'en rapprochent dangereusement.

Selon Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République Togolaise, le surendettement africain n'est plus un risque, il est une réalité quotidienne. « Plus de vingt pays africains sont aujourd'hui en



Photo © Wathi

« La dette publique africaine a atteint 1 860 milliards USD en 2024 ».

situation de détresse ou à haut risque alors même que nos besoins de financement sont immenses, urgents et légitimes : qu'il s'agisse des infrastructures, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, ou encore du climat », déclare-t-il.

Des efforts considérables engagés, mais en vain

M.Faure Essozimna Gnassingbé fait remarquer que depuis 20 ans, les Etats ont fait des efforts considérables en engageant des réformes de bonne gouvernance, en renforçant les systèmes de gestion publique et en améliorant la transparence budgétaire. « Et malgré cela, en 2024, l'Afrique a déboursé plus de 160 milliards

de dollars pour le service de sa dette. Soit bien plus que ce qu'elle consacre à ses systèmes de santé ou d'éducation », précise-t-il avant d'indiquer qu'il ne s'agit pourtant pas d'une fatalité économique.

C'est le résultat d'un système dans lequel les règles sont pensées ailleurs, pour d'autres priorités. Pour lui, il est temps de passer d'une logique de surveillance à une logique de confiance. « Un partenariat sincère doit reposer sur la confiance mutuelle, pas sur la défiance structurelle », explique le Président Togolais.

M.Faure Essozimna Gnassingbé constate aujourd'hui l'assèchement progressif de l'aide extérieure,

la hausse des taux d'intérêt, les incertitudes géopolitiques mondiales, et la réduction des financements climatiques. « On ne peut plus continuer à appliquer une telle grille conservatrice quand nos pays sont, en réalité, confrontés à des obligations de transformation urgente. Il faut donc discuter avec les institutions financières internationales des critères qu'elles utilisent », insiste-t-il.

Il est dans l'intérêt de l'Europe et du monde entier, selon toujours le Président Togolais, d'aider l'Afrique à se financer. Il ne s'agit pas de charité, mais de responsabilité partagée. « Financer aujourd'hui l'adaptation en Afrique, c'est éviter demain l'explosion des migrations,

des crises alimentaires et des conflits climatiques. Bien sûr, le monde entier sait que l'Afrique est la victime des dérèglements provoqués ailleurs. C'est donc un devoir de solidarité, mais c'est surtout un impératif de lucidité », précise-t-il.

Des promesses non tenues

M.Faure Essozimna Gnassingbé avise que les moyens mis à disposition de l'Afrique pour répondre à certains défis restent dérisoires. La transition énergétique, l'adaptation climatique, la résilience des systèmes agricoles ou sanitaires nécessitent des investissements massifs. « Mais les promesses faites à l'Afrique ne sont ni tenues, ni prioritaires dans les agendas occidentaux », déplore-t-il.

Il est temps, pour le Président Togolais, de dire aux partenaires que leur propre avenir dépend de la stabilité de l'Afrique et que cette stabilité exige des ressources, mais pas des injonctions. Il ne s'agit pas d'aide humanitaire, mais d'investissement stratégique. Et de conclure : « Nous ne demandons pas le droit à l'irresponsabilité, mais le droit à un développement responsable » avant de rappeler que le continent africain n'est pas un problème aujourd'hui, qu'il est une part de la solution de demain. Cela en tenant compte des ressources comme la jeunesse qui sont des talents pour être un moteur de stabilité et d'innovation.

Mélance Maniragaba

Parc National de la Rusizi

Un trésor toujours menacé malgré certaines initiatives pour le sauvegarder

Le secteur palmeraie du Parc National de la Rusizi est pour le moment délimité. Cette activité a été réalisée par l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) en collaboration avec l'Ong 3C sous l'appui financier du Pnud au Burundi. Malgré cette initiative, ce trésor du pays reste menacé en grande partie par les agriculteurs et les chasseurs en particulier. Cela ressort de la descente et effectuée par les professionnels des médias réunis au sein de l'association des Journalistes Environnementalistes du Burundi (AJEB) mardi le 13 mai 2025



Emmanuel Nsabimana, responsable du secteur Palmeraie : «Les activités de bornage du Parc National de la Rusizi ont pris fin».

Selon, Emmanuel Nsabimana, responsable du secteur Palmeraie, les activités de bornage du Parc National de la Rusizi ont pris fin. Pour le moment, on est en train de tracer des pare-feux sur un linaire de 24 km. Après, on compte y planter des arbres estimés à 100 000 pour bien séparer le parc de la Rusizi et les terres appartenant aux communautés.

Quatre associations ont été mises en place pour s'occuper de la plantation de ces arbres et du traçage des pare-feux pour bien protéger le parc de la Rusizi. Il s'agit de Tugire ibikorwa vyiza n'iterambere ry' abatwa composée de 54 membres dont 30 femmes et 24 hommes, Abagenzi b' ishamba constituée de 31 membres dont 15 femmes et 16 hommes, Dushire hamwe inguvu dukingire ishamba cimeza rya Rukoko composée de 30 femmes et 20 hommes, Twijukire gukingira ishamba cimeza rya Rukoko constituée de 25 hommes et 23 femmes. Au total, il s'agit de 173 membres dont 98 femmes et 75 hommes.

Ce responsable du secteur Palmeraie fait savoir que les membres de ces associations sont tous originaires des collines riveraines du parc de la Rusizi. Certains d'entre eux sont des pêcheurs, des cultivateurs et des chasseurs. D'autres sont des gens qui se dirigent dans le parc pour chercher du bois de chauffage. Ils sont chargés de tracer des pare-feux et d'y planter des arbres pour bien délimiter le parc et sont rémunérés pour cela.

Engager la population riveraine dans la protection du parc, plus que nécessaire

Selon Nsabimana, l'objectif est de

leur permettre de s'engager dans la protection du parc de la Rusizi au lieu de le détruire comme ils le faisaient avant. De surcroît, c'est pour éviter qu'il y ait encore des gens qui ne savent pas distinguer le Parc National de la Rusizi des terres de la population environnante.

Malgré ces initiatives, ce responsable du secteur Palmeraie déplore que le parc de la Rusizi reste menacé par les agriculteurs en général et les chasseurs en particulier et que par conséquent, pas mal d'espèces animales et végétales sont en voie de disparition. Une partie non négligeable dudit parc est quasi dénudé.

L'éléphant, une espèce déjà disparue

Il donne à titre illustratif Umuko, les éléphants, etc. Il n'y a aucun éléphant dans le parc de la Rusizi pour le moment, déplore-t-il. Il explique que cette situation se présente ainsi alors qu'il y a un lien très important entre l'éléphant et l'Umuko.

Si l'éléphant mange des graines dénommées Amuru de l'arbre Umuko, il jette des excréments mêlés de ces graines. Et c'est de cette manière que les arbres imiko se multiplient, car ils poussent juste après deux semaines du rejet de ces excréments dans la nature.

Le cimetière de Mpanda, une menace pour le Parc National de la Rusizi

Une autre menace pour ledit parc est le cimetière connu sous le nom de cimetière de Mpanda qui est en train de s'élargir de façon



Jean de Dieu Niyintunze, président de l'association Tugire ibikorwa vyiza n'iterambere ry' abatwa : «Les membres de l'association que je représente y trouvent l'occasion d'être rémunérés pour enfin parvenir à prendre en charge leurs familles.»

époustouflante, alerte Nsabimana. «C'est une menace très dangereuse pour notre trésor, car les tombes sont construites en matériaux très durables. Les gens utilisent le ciment, les briques cuites, les fers à béton et les tôles pour construire des tombes comme on le fait pour la construction des maisons», argue-t-il.

Le pire est que certains se dirigent souvent audit cimetière pour aménager ces tombes dans l'optique d'éviter qu'il n'y ait ni herbes ni arbres qui poussent à côté. Selon Nsabimana, l'OBPE a constaté que cela est dangereux pour le parc de la Rusizi.

C'est pour cela qu'elle est en train de

voir comment changer de stratégies pour enterrer les gens décédés. «On a déjà commencé à organiser des réunions avec les administratifs pour échanger sur les solutions à adopter», éclaircit-il. Selon lui, soit on va adopter la stratégie des Islams ou délocaliser le cimetière.

La requête de Nsabimana

Nsabimana demande de doter le personnel de protection du parc de la Rusizi de matériels suffisants et adéquats. Selon lui, les doter même de fusils comme on le fait dans les autres pays comme la Tanzanie, le Kenya, etc est une nécessité, car il a été constaté que ceux qui détruisent le parc de la Rusizi sont quelquefois armés.

De plus, il demande qu'on augmente l'effectif des gardes forestiers de ce parc estimés actuellement à 8 personnes. Selon lui, il est difficile de protéger plus 8800 hectares pour 8 personnes.

De plus, l'implication des administratifs et des forces de défense est une impérieuse nécessité dans la protection du parc national de la Rusizi.

Selon toujours lui, une autre piste de solution est de mettre en place des sanctions sévères aux destructeurs du parc, suggère-t-il.

Les riverains du Parc National de la Rusizi ravis

Les membres des associations à l'œuvre pour tracer des pare-feux en

vue de protéger le parc de la Rusizi se réjouissent du fait que l'OBPE et l'Ong 3C leur ont donné de l'emploi. Jean de Dieu Niyintunze, président de l'association Tugire ibikorwa vyiza n'iterambere ry' abatwa composée de 54 membres dont 30 femmes et 24 hommes indique que les membres de l'association qu'il chapeaute y trouvent l'occasion d'être rémunérés pour enfin parvenir à prendre en charge leurs familles. Il laisse entendre que chaque membre reçoit un montant de 8000 FBu à la fin de sa tâche de traçage des pare-feux.

Pour le moment, ils consacrent leur temps à la protection du parc de la Rusizi au lieu de le détruire à travers la chasse et l'agriculture pour trouver de quoi manger et l'abattage des arbres pour trouver du bois de chauffage. «On nous a

expliqué les conséquences de la destruction de notre parc. Nous savons que plus il est détruit, plus il se manifeste la déforestation et ses effets pervers. Il ne pleut pas. Les espèces tant animales que végétales disparaissent à petit feu», renchérit-il.

Jeannette Nemerimana, mère de deux enfants habitant la colline Gihungwe de la commune Gihanga dans la province Buzanza abonde dans le même sens. Elle est ravie du fait qu'elle gagne le pain qu'elle consacre à sa famille à travers les activités de protection du parc de la Rusizi. Ces membres des associations engagées dans la protection du parc de la Rusizi promettent alors de tout faire pour protéger le parc national de la Rusizi. Ils comptent même sensibiliser les autres habitants pour qu'ils soient dans la même cadence de protection dudit parc.

Notons que le Parc National de la Rusizi qui doit son nom à la Rivière Rusizi est subdivisé en deux secteurs à savoir le secteur Delta, à l'embouchure de la rivière Rusizi vers le lac Tanganyika avec 1363 ha et le secteur Palmeraie au nord avec 8867ha. Les deux secteurs sont reliés par un corridor constitué par la « grande Rusizi » et un ruban de terrain de 100 m de chaque rive qui totalise en tout 443 ha. La végétation du secteur Palmeraie comprend plus de 1000 espèces végétales différentes. La végétation du Delta de la Rusizi compte plus de 193 espèces végétales identifiées.

Jean Marie Vianney Niyongabo



Les membres des associations à l'œuvre pour tracer des pare-feux en vue de protéger le parc de la Rusizi.



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR DES CADEAUX CUSTOMISÉS DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS, HOPE DESIGN VOUS PROPOSE DES GOURDES PERSONNALISÉES

